

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES EN HAYE

## Compte rendu du conseil communautaire du mardi 17 mars 2009

**Présents** : Mesdames FOURNIER, MORCEL et FREIBERG.  
Messieurs VAUTRIN, STOCKY, HANRIOT, VELLE, LECLERE, PIONNIER, THIERY, POIREL, GEORGE,  
MACQUIN, BESANÇON, LUCIE et BRETON.

**Excusés** : Mesdames CILLA et GAUVAIN.

### Ordre du jour :

- **Débat d'orientation budgétaire, simulations fiscales établies par la trésorière (reçues le 03.03.09) :**
  - **Convention avec la Communauté de Communes des 3 Vallées pour la reprise de 5 places du Centre Multi Accueil de Manonville,**
  - **Convention avec la Communauté de Communes de Vals de Moselle et Esch pour la poursuite des travaux d'entretien du ruisseau d'Esch et compte rendu des travaux effectués en 2008,**
  - **Convention avec la Communauté de Communes des 3 Vallées pour l'ambassadrice du tri,**
  - **Nettoyage de printemps,**
  - **Opération Graines de paysage (travaux et devis),**
  - **Devis pour l'entretien du terrain de la Zone Artisanale,**
- **CONSEIL GENERAL 54 : Contrat Territorialisé de Développement Durable Terres de Lorraine (vote pour approbation) ;**
- **Questions diverses.**

Avant d'entamer l'ordre du jour, la présidente remet à chaque conseiller une copie des comptes administratifs 2008 de la CCCHaye, de la ZAC et du service ASSAINISSEMENT. Tout comme l'an dernier, le compte administratif 2008 de la CCCHaye fait ressortir les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement propres à la crèche de Manonville par rapport à celles de la Communauté de Communes des Côtes en Haye.

Les reports pour le budget 2009 figurent sur les différents documents remis.

La prochaine réunion du conseil communautaire pour l'approbation des comptes administratifs 2008 et le vote des budgets prévisionnels 2009 est fixée, avec l'accord de tous, au **mercredi 25 mars 2009 à 20h30 à Ansauville.**

M. Vautrin est désigné comme secrétaire de séance.

### **A) La présidente demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte rendu du conseil du 9/12/2008.**

M. Lucie fait remarquer qu'il a reçu plusieurs réclamations concernant la date de recouvrement des ordures ménagères 2009, qui a été avancée de 3 mois. Dans le dernier compte rendu, il est indiqué que les rôles des communes doivent arriver avant le 31 janvier 2009 mais rien n'est précisé sur la date de recouvrement.

En effet, les factures ont pu être éditées plus tôt que d'habitude (car jusqu'à présent, nous n'arrivions pas à faire plus vite...) et l'information n'a pas été bien diffusée tant au niveau des mairies qu'au niveau de la communauté de communes.

La date de recouvrement au 31/03/2009 figure cependant sur la délibération transmise à toutes les mairies.

Pour l'année prochaine, il faudra bien préciser que la facturation sera faite au cours du premier trimestre.

Mme Morcel demande s'il est possible de payer en plusieurs fois sa facture om ?

- Les usagers peuvent échelonner le paiement de leur facture en plusieurs fois. Pour cela, ils doivent appeler la Perception de Thiaucourt.

Mme Morcel demande s'il serait possible de faire 2 factures semestrielles pour le recouvrement des OM ?

- Le mieux serait d'investir dans un logiciel qui permettrait le paiement par prélèvement automatique mensuel ou semestriel, ce que nous espérons pouvoir mettre en place pour l'année prochaine.

La présidente propose d'appliquer un prorata temporis, lorsqu'il se produit un décès dans une famille :

**Les conseillers, à l'unanimité, acceptent de proratiser la redevance OM et déchetterie lorsqu'il se produit un décès en cours d'année.**

**B) M. Lucie demande quels sont les points à l'ordre des questions diverses ?**

- A l'ordre des questions diverses figurent une subvention pour une façade, info sur le ruisseau de Grosrouvres, PLU de Mandres aux 4 Tours, entrées et sorties au SDAA, date à fixer pour une réunion de la Commission Environnement (étude panneaux photovoltaïque).

## **1/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

### **Simulations fiscales**

Mme Fournier remet à chaque conseiller un document sur les 4 taxes directes locales (taxe habitation, taxe sur le foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) simulant plusieurs évolutions possibles des taux, auquel correspond le produit fiscal supplémentaire qui pourrait être perçu par la CCHaye.

Elle explique que les résultats de clôture des comptes administratifs 2008 sont positifs, ce qui a permis de répartir avec des excédents pour les budgets prévisionnels 2009 et d'y inscrire les actions nouvelles figurant à l'ordre du jour de ce conseil (ambassadrice du tri, entretien rivière Esch).

L'augmentation des 4 taxes permettrait d'avoir un peu plus d'aisance sur les budgets 2009. Cependant, elle fait remarquer que cela fait beaucoup d'augmentations pour les contribuables pour peu de produits à encaisser.

M. Lucie demande s'il est judicieux d'augmenter les taxes en période de crise économique. Tous les conseillers partagent le même avis, soulignant également que même si les taux n'augmentent pas, les bases d'assujettissement, elles, évoluent. Par ailleurs, Mme Fournier rappelle que les familles du territoire supportent déjà pour cette année l'augmentation de la redevance OM et déchetterie.

**En conséquence, la présidente propose aux conseillers de reconduire le taux des 4 taxes directes locales sans augmentation par rapport à l'année 2008. Les conseillers acceptent à l'unanimité.**

- **Convention avec la Communauté de Communes des Trois Vallées pour la reprise de 5 places au Centre Multi Accueil de Manonville**

Mme Fournier rappelle aux conseillers que la CC3V a souhaité réserver 5 places à la crèche de Manonville pour les enfants de leur territoire.

A ce titre et après discussions avec la CC3V, une convention a été rédigée. Elle retrace les modalités pratiques et financières entre les 2 collectivités, à savoir :

Conditions financières : 5/25<sup>ème</sup> du coût + une participation forfaitaire de 500 € par an au titre des divers investissements (agencements, matériels, mobiliers).

Par ailleurs, sur proposition de la directrice, le règlement intérieur a été modifié ... Une copie sera adressée à chaque maire pour remarques éventuelles.

**Ce nouveau règlement du CMA ainsi que la convention pour la réservation de 5 places à la crèche de Manonville pour la CC3Vallées sont acceptés par les conseillers, la présidente est autorisée à les ratifier.**

- **Convention avec la Communauté de Communes des Vals de Moselle et Esch pour la poursuite des travaux d'entretien du ruisseau d'Esch et compte rendu des travaux effectués en 2008.**

Plusieurs communautés de communes, dont la CCCHaye, ont souscrit une convention avec la Communauté de Communes des Vals de Moselle et Esch pour l'embauche d'une technicienne de rivière ; Sa mission était d'établir la liste des travaux à faire pour l'entretien du ruisseau d'Esch et prendre contact avec les riverains, afin de les renseigner et les aider si nécessaire pour l'exécution de certains travaux qu'il leur était possible de faire.

La technicienne de rivière a été embauchée en CDD d'un an pour accomplir cette mission. Le contrat de travail arrive à échéance le 31 mars 2009.

Une réunion de concertation a eu lieu à Dieulouard pour un compte-rendu, la commission environnement y a été invitée.

Il a été convenu qu'avant d'organiser les réunions publiques, la technicienne devait reprendre contact avec les riverains les plus concernés par les travaux d'entretien à effectuer (territoires de Jezainville et Minorville).

En conséquence, il faudra certainement reconduire le contrat de travail pour quelques mois.

A l'heure actuelle, la technicienne a chiffré la part prévisible de la CCCHaye (calcul établi en fonction du linéaire de berges sur notre territoire) à 5 706.95 € pour 2009.

En conclusion, les conseillers formulent les remarques suivantes sur la mission remplie au cours de 2008 :

- Peu de présence sur notre territoire (malgré le linéaire important),
- Pas de prise de contact direct avec les riverains,
- Pourquoi participer à une réunion qui ne concerne pas le ruisseau d'Esch ? (cf M. George de Martincourt).

Un courrier sera adressé prochainement à la Communauté de Communes des Vals de Moselle et Esch pour revoir ces différents points.

**En attendant, sur la prolongation du contrat de travail de la technicienne, la présidente demande aux conseillers d'accepter de le reconduire de quelques mois, le temps d'organiser la réunion publique et de revoir son mode de calcul des diverses participations des partenaires engagés. Les conseillers acceptent à l'unanimité.**

- **Convention avec la Communauté de Communes des Trois Vallées pour l'ambassadrice du tri**

La CC3V nous a proposé un partenariat pour l'embauche d'une ambassadrice du tri. Sa mission serait de rencontrer les habitants du territoire et leur expliquer l'importance du tri mais aussi, comment trier. Cette personne a déjà travaillé pendant une année pour la communauté de communes des 3 Vallées et le résultat a été très positif : le tonnage des OM a baissé, celui du tri a augmenté.

LA CCCHaye serait l'employeur direct de l'Ambassadrice du tri. Le poste serait créé pour 10 heures par semaine. Il débiterait le 1<sup>er</sup> avril 2009 pour une durée de 1 an. La personne employée sera domiciliée administrativement à la CCCHaye à NOVIANT AUX PRES, elle pourra si elle le souhaite prendre ses repas sur place.

Le coût de cette opération serait d'environ 8 000 € y compris les frais de déplacement pour ses visites aux usagers du territoire, moins l'aide spécifique d'Eco-Emballages pour l'embauche d'une ambassadrice du tri, environ 3 000 €, soit un coût résiduel à la charge de la CCCH d'environ 5 000 €.

Les conseillers demandent si l'ambassadrice du tri pourra intervenir dans les écoles ?

- oui, bien sûr...

La présidente précise que cet emploi à durée déterminée fait l'objet d'une aide d'ECO EMBALLAGE, dans le cadre d'une convention qui réunirait plusieurs intercos pour 10 000 habitants (CCCHaye, CC3Vallées et CC Mad à L'Yron). La maîtrise d'ouvrage en sera confiée à la CC3Vallées qui sera donc chargée de nous reverser les aides, à la fois pour l'ambassadrice du tri, mais aussi pour la valorisation des produits.

Mme Morcel demande qu'une copie de la convention avec Eco-Emballages soit jointe au compte rendu du conseil. Bonne note est prise de cette demande.

**Les conseillers acceptent à l'unanimité de créer un poste de 10 h/semaine pour l'embauche d'une ambassadrice du tri du 01.04.09 au 31.03.2010.**

**Ils acceptent également à l'unanimité la convention avec Eco Emballage pour le soutien au tri sélectif (valorisation des produits et embauche de l'ambassadrice du tri), la maîtrise d'ouvrage de cette convention étant assurée par la CC3Vallées.**

### **- Nettoyage de printemps**

M. Vautrin propose de renouveler l'opération « Nettoyage de printemps » le samedi 11 avril 2009. Il remet à chaque maire une affiche à diffuser auprès de leurs habitants. S'agissant d'une matinée intercommunale, il souligne l'importance d'organiser cette opération le même jour dans toutes les communes.

Par ailleurs, Mme Fournier rappelle que gants et sacs sont disponibles à la CCCHaye.

### **- Graines de paysage**

Reconduction de l'opération « graines de paysage ». il s'agit de semer des fleurs sur le terrain de la ZAC (à côté des bureaux de la CCCHaye) sur une superficie d'environ 1 ha ½. Cette opération est très appréciée, notamment par les familles qui viennent avec leurs enfants et par les classes du secteur,

Coût des graines : 814,80 € ht (12 kg de graines, soit 67,90 € ht le kg)

Coût plantation : 320 € ht

Coût total de l'opération : 1 134,80 € ht.

**Les conseillers communautaires acceptent à l'unanimité de reconduire l'opération « graines de paysage ».**

Mme Fournier informe les conseillers qu'elle a demandé à M. Battaglia Gervais de retirer ses chevaux qui se trouvent sur le terrain de la ZAC (derrière les bureaux de la CCCHaye), en raison de la gêne occasionnée l'été dernier (invasion de taons dans les bureaux).

M. Battaglia Gervais propose de repousser ses chevaux sur l'arrière du terrain et d'occuper les lieux en échange d'une participation de 150 €.

Mme Fournier demande aux conseillers leur décision :                    Pour : 2                    Contre : 6                    Abstention : 8

**Le conseil communautaire refuse la proposition de M. Battaglia Gervais.**

### **- Devis pour l'entretien du terrain de la ZAC**

Mme Fournier présente le devis de MT Services pour le fauchage du terrain de la ZAC. Sur la demande des conseillers, un deuxième devis sera demandé.

## 2/ CONSEIL GENERAL 54 : Contrat Territorialisé de Développement Durable Terres de Lorraine

Mme Fournier remet à chaque commune un exemplaire de la convention qui vient de nous être adressée par le CG54, elle informe les conseillers que tous les présidents des Communautés de Communes sont invités à signer ce document le 2 Avril prochain, à NANCY.

La liste des dossiers qui avait été communiquée par projection aux présidents d'intercommunalités (pas de document écrit à communiquer pour l'instant...) lors d'une conférence territoriale qui a eu lieu à la COMCOMM du TOULOIS ne comportait que des dossiers « d'envergure »... Zones industrielles ou commerciales, pôle nautique...

**Les conseillers communautaires acceptent ladite convention et autorisent la Présidente à la ratifier.**

## 3 / QUESTIONS DIVERSES

- Un ravalement de façade à Manonville ; la subvention sera versée.
- Mme Fournier informe les conseillers que la CC3Vallées nous confierait la maîtrise d'ouvrage pour les travaux à effectuer sur le ruisseau de GROSROUVRES pour le territoire de BERNECOURT, de manière à ne faire qu'un seul dossier pour la totalité du parcours du ruisseau (Grosrouvres + Bernécourt).
- Mandres aux 4 Tours révise son PLU. Les conseillers communautaires ne souhaitent pas être consultés.
- SDAA : entrée et sortie des communes : la délibération pour accord est acceptée.
- Deux actions avaient été déposées dans le cadre de la CDL : changement de la porte SW (bâtiment ZAC) et achat de conteneurs pour le tri. Ces actions n'ont pas été prises en compte par le CG54, elles devront donc être reportées sur la Dotation Intercommunale d'Investissement.
- Date pour la prochaine réunion de la Commission Environnement fixée le mardi 15 avril 2009 à 18h00 à la CCCHaye.  
Ordre du jour : Panneaux photovoltaïques (pré-étude proposée par la Chambre d'Agriculture)  
Composteurs.  
Contrat déneigement (date d'échéance au 26.10.2009).

La réunion se termine, Mme Fournier offre le pot de l'amitié.

La Présidente,  
Marie-José FOURNIER